

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 12 avril 2021

Date de la

Convocation :

8 avril 2021

Date d’Affichage :

14 avril 2021

Objet : Délibération n° 2021-069

Association SOS Chats des Rues Briançonnais : convention de partenariat.

**L’an deux mille vingt et un, le douze avril à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par Mme GUIGUES Véronique, M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la lutte contre la prolifération de la population féline sur le territoire communal, il peut être envisagé la signature d’une convention de partenariat avec l’association SOS Chats des rues Briançonnais ayant pour objet la capture, la stérilisation et le marquage de 10 chats errants.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à l’exposé de M. le Maire.
- **DECIDE** d’attribuer une subvention de 500,00 euros à l’association SOS Chats des rues Briançonnais pour atteindre ses objectifs, à savoir une action déterminée visant à la capture, à la stérilisation et au marquage de 10 chats errants sur son territoire dans le cadre du projet correspondant proposé, conçu et réalisé, sous l’entière responsabilité de l’association SOS Chats des rues Briançonnais. Les animaux seront marqués par une encoche à l’oreille réalisée lors de la stérilisation.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention telle qu’elle est ci-annexée avec l’association SOS Chats des rues Briançonnais.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE